

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2013

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 17 pages numérotées de 1/17 à 17/17.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Economie approfondie, pages numérotées de 11/17 à 13/17.
- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 14/17 à 17/17.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Pourquoi les frontières entre les classes sociales ont-elles tendance à se brouiller ?

DOCUMENT 1

Le sentiment d'appartenance à une classe sociale (en %)



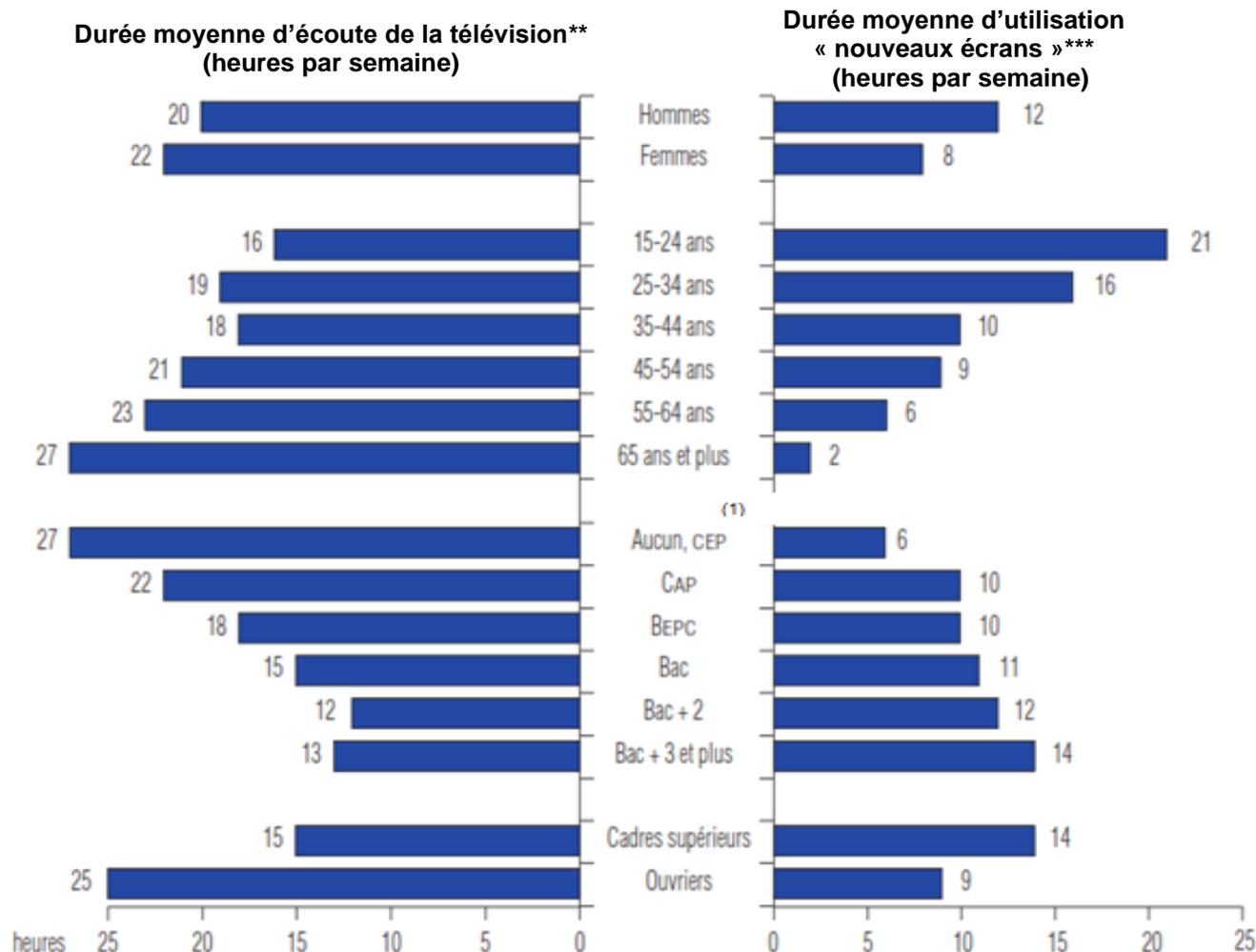
Source : Stratification et classes sociales, 6^{ème} édition, BOSC Serge, 2010.

Lecture : En 2002, 55% des personnes interrogées ont déclaré avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale.

Le total ne fait pas 100% car certaines personnes interrogées ne se prononcent pas.

DOCUMENT 2

Temps hebdomadaire consacré aux écrans selon le sexe, l'âge, le niveau de diplôme* et le milieu social, sur 100 personnes de chaque groupe



* Élèves et étudiants exclus.

** Temps passé devant les programmes télévisés en direct.

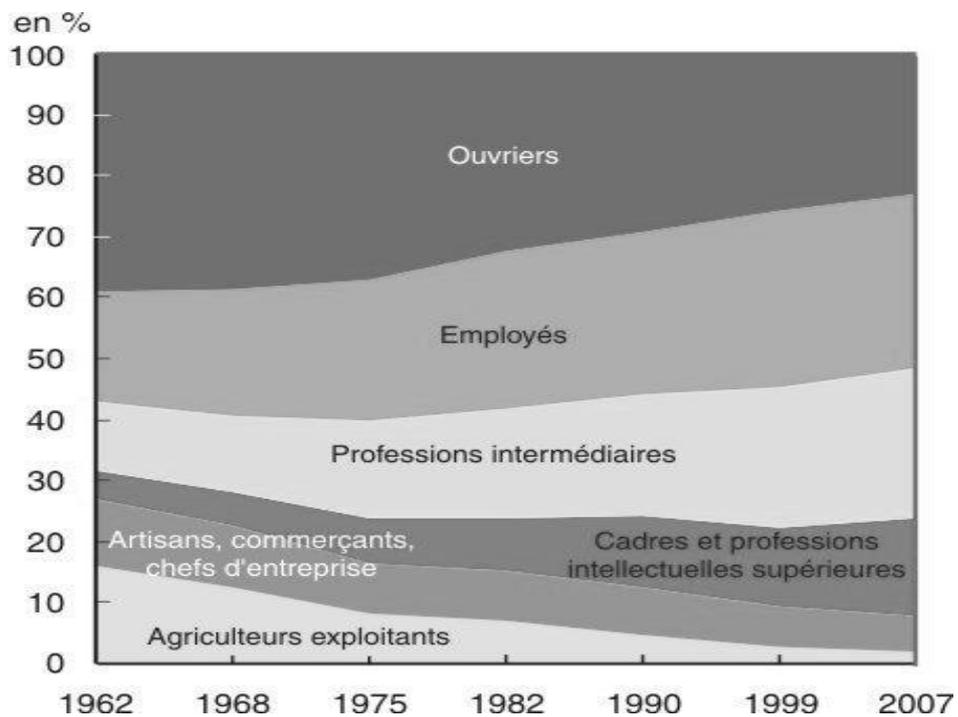
*** Temps passé devant un ordinateur ou une console de jeux et à regarder des vidéos, quel que soit l'écran.

Source : *Pratiques culturelles 2008*, Département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture et de la communication, 2009.

(1) CEP : certificat d'études primaires ; CAP : certificat d'aptitude professionnelle ; BEPC : brevet d'études du premier cycle remplacé par le diplôme national du brevet.

DOCUMENT 3

Répartition de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle de 1962 à 2007 (en %).



Lecture : en 1962, la part des agriculteurs exploitants dans l'emploi était de 16% ; en 2007, elle n'est plus que de 2%.

Champ : actifs ayant un emploi, France métropolitaine.

Source : *50 ans de mutations de l'emploi*, INSEE Première, septembre 2010.

DOCUMENT 4

Taux de chômage au sens du BIT⁽¹⁾ par sexe et âge et part des chômeurs de longue durée

En %	1990	2003	2006	2007	2008	2009
Ensemble	7,9	8,5	8,8	8,0	7,4	9,1
dont moins de 25 ans	15,4	18,8	22,3	19,5	19,1	23,7
25 à 49 ans	7,0	7,9	8,0	7,3	6,6	8,2
50 ans ou plus	5,6	5,9	5,9	5,3	4,9	6,1
Hommes	6,2	7,6	8,1	7,5	6,9	8,9
dont moins de 25 ans	13,1	18,1	21,0	18,8	19,1	24,6
25 à 49 ans	5,2	6,8	7,0	6,6	5,8	7,6
50 ans ou plus	4,8	5,5	5,7	5,2	4,9	5,9
Femmes	10,2	9,5	9,7	8,6	7,9	9,4
dont moins de 25 ans	18,3	19,8	23,9	20,4	19,1	22,5
25 à 49 ans	9,4	9,2	9,0	8,1	7,5	8,8
50 ans ou plus	6,8	6,4	6,2	5,5	5,0	6,2
Part des chômeurs de longue durée dans le chômage	-	41,0	42,2	40,4	37,9	35,4

Champ : population des ménages de France métropolitaine

Source : *Emploi, chômage, population active : Bilan de l'année 2009*, n° 050, DARES Analyses, Juillet 2010.

(1) Bureau international du travail.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

- 1. Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*
- 2. Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*
- 3. Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
 - en développant un raisonnement ;*
 - en exploitant les documents du dossier ;*
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation

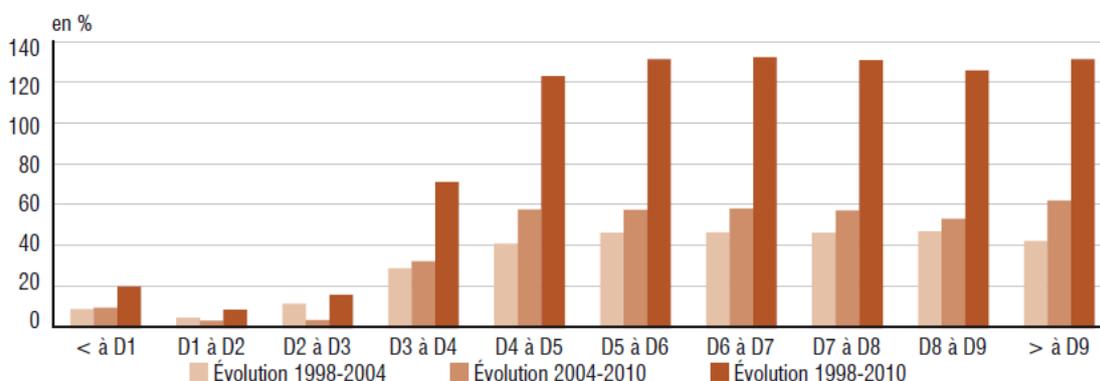
Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1. Par quels moyens les pouvoirs publics peuvent-ils lutter contre les discriminations ? (3 points)
2. Le développement de la solidarité organique dans les sociétés modernes entraîne-t-il la disparition de la solidarité mécanique ? (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Question : Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence l'évolution du patrimoine brut des ménages en France entre 1998 et 2010.

Évolution entre 1998 et 2010 du patrimoine brut⁽¹⁾ des ménages selon le décile⁽²⁾



Champ : France métropolitaine.

Lecture : entre 1998 et 2004, la masse de patrimoine brut détenue par les 10 % de ménages les moins bien dotés a augmenté de 9,3 %. Elle a augmenté de 20,2 % entre 1998 et 2010.

Source : *Enquêtes Patrimoine, INSEE 1998, 2004 et 2010, 2011.*

- (1) Patrimoine brut : ensemble des actifs financiers et non financiers détenus par un agent économique à un moment donné.
- (2) Décile : valeur de la variable qui partage une population en 10 parties égales du même effectif.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous expliquerez pourquoi les trois types d'instruments utilisés en matière de politiques climatiques sont complémentaires.

DOCUMENT 1

Les normes sont le principal outil des politiques environnementales domestiques : des normes thermiques sont, par exemple, utilisées en France dans le secteur du bâtiment pour diminuer la demande du secteur en énergie et son impact en termes d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂)⁽¹⁾.

Le maniement des normes fait également partie de la panoplie des instruments utilisés dans le cadre des politiques européennes. C'est par exemple le choix qui a été fait par l'Union européenne (UE) dans son paquet énergie-climat⁽²⁾ de 2009 pour réguler les émissions de CO₂ des véhicules routiers nouvellement produits : ceux-ci ne devront pas émettre plus de 130 grammes de CO₂ par kilomètre à compter de 2015, contre 160 environ à l'heure actuelle. Une régulation par une norme est ici appropriée : le périmètre des émissions concernées est relativement limité, puisqu'il est restreint aux véhicules neufs ; de plus, la mesure des émissions de CO₂ est d'un coût relativement faible puisqu'elle est effectuée pour chaque modèle de voiture et non pas pour chaque véhicule. [...]

Il se trouve que la réglementation par la norme, bien qu'adaptée à certaines problématiques environnementales, n'est pas la solution la plus judicieuse en toute circonstance. Une première difficulté réside dans la définition du niveau de la norme, dans un contexte d'information imparfaite. [...] Enfin, la norme n'a pas de caractère incitatif. Les agents économiques ne sont pas encouragés à faire mieux que ce qu'elle prescrit, contrairement à certains instruments économiques, tels que la taxe.

Source : « Instruments et acteurs. Normes, écotaxes, marchés de permis : quelle combinaison optimale ? », *L'économie verte*, Cahiers français, n°355, De PERTHUIS Christian, SHAW Suzanne, Mars-avril 2010.

(1) Dioxyde de carbone (CO₂) : gaz produit lors de tous les processus de combustion ; il est le principal gaz à effet de serre.

(2) Paquet énergie-climat : il comprend quatre textes pour la mise en place d'une politique européenne commune de l'énergie plus soutenable et durable ainsi que de la lutte contre le changement climatique.

DOCUMENT 2

La conférence de Kyoto s'est tenue en décembre 1997. Son objectif était de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Elle vit l'Union européenne et les États-Unis défendre deux conceptions différentes. L'Europe défendait une approche fiscale et souhaitait que soit mise en place une taxe sur le carbone ; les États-Unis défendaient pour leur part la mise en œuvre d'un marché international de permis d'émission. C'est cette dernière position qui l'a emporté dans le protocole de Kyoto⁽¹⁾, en dépit du refus des États-Unis de le ratifier. Le protocole de Kyoto est entré en vigueur en février 2005. Il comporte des engagements et un calendrier de réduction des gaz à effet de serre.

En Europe, ce marché est en place depuis 2005. Il concerne 11 500 installations industrielles représentant presque 50% des émissions de carbone d'origine industrielle. Ce sont les pays qui allouent (gratuitement dans la plupart des cas) des quotas d'émission de CO₂⁽²⁾ aux industries concernées (en tenant compte des objectifs de réduction) ; en fin de période, les quotas non utilisés peuvent être échangés entre industries sur le territoire européen. Dans la pratique, si ce marché fonctionne (2,8 milliards de tonnes échangées en 2008), le prix a rapidement baissé, les quotas disponibles s'étant trouvés en excédent, à la fois parce que la croissance économique avait été plus faible que prévu et parce que certains gros émetteurs avaient réduit leurs émissions. Alors qu'elle valait 30 euros en juillet 2005, la tonne de CO₂ ne valait plus que 20 centimes d'euros en juillet 2007. Le prix est remonté depuis (15 euros en septembre 2009), mais il reste, selon les spécialistes, encore trop bas pour favoriser réellement la production d'énergies renouvelables. Rappelons que le rapport Rocard⁽³⁾, préconisait un prix de 32 euros pour la taxe carbone.

Source : *Économie de l'environnement et du développement durable*, ABDELMALKI Lahsen, MUNDLER Patrick, 2010.

- (1) Le protocole de Kyoto vise à lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz carbonique.
- (2) CO₂ : gaz produit lors de tous les processus de combustion ; il est le principal gaz à effet de serre.
- (3) Rapport rédigé en juillet 2009 traitant des questions climatiques et menant une réflexion sur la fiscalité environnementale.

DOCUMENT 3

Montant des taxes environnementales en France

	Montant 2008 (en millions d'euros)	Montant 2007 (en millions d'euros)	Part dans le PIB en 2008 (en %)	Part dans le total des prélèvements obligatoires en 2008 (en %)
Taxes sur l'énergie	27 864	27 862	1,4	3,3
<i>dont :</i>				
<i>taxe intérieure sur les produits pétroliers</i>	23 821	24 264	1,2	2,9
Taxes sur les transports (1)	11 260	11 087	0,6	1,3
Taxes sur la pollution et les ressources (2)	1 934	2 035	0,1	0,2
Total des recettes fiscales environnementales	41 058	40 984	2,1	4,9

Source : « Les taxes environnementales en 2008 », Chiffres et statistiques n°204, Commissariat général au développement durable, avril 2011.

(1) Taxes portant principalement sur la détention et l'usage de véhicules à moteur.

(2) Taxes portant sur les émissions polluantes pour l'environnement et sur l'extraction des ressources naturelles.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;*
- en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte un document.

SUJET A

Comment les diverses barrières à l'entrée sont-elles à l'origine d'un pouvoir de marché ?

DOCUMENT

La propriété exclusive d'une ressource non reproductible par une entreprise est une autre forme de barrière à l'entrée. Par exemple, un producteur d'aluminium peut essayer d'acquérir une position de monopole sur son marché en achetant toutes les sources d'approvisionnement en bauxite, minerai essentiel pour produire ce métal. [...]

L'information peut constituer une barrière à l'entrée. Les consommateurs ne connaissent pas la qualité d'un nouveau produit et ont du mal à la connaître. Sur le marché des imprimantes, par exemple, des entreprises [connues] occupent des positions dominantes. Dans la mesure où ces entreprises ont déjà une réputation établie de production d'imprimantes de haute qualité, un nouvel entrant inconnu des consommateurs sera obligé de vendre à un prix significativement plus faible que celui des autres entreprises. L'imperfection de l'information sur les coûts de production et sur les réactions des entreprises déjà présentes sur le marché peut agir comme une barrière à l'entrée. Même si les entrants potentiels savent qu'ils sont en mesure de pratiquer un prix inférieur à celui des entreprises présentes sur le marché, il est possible qu'ils décident de ne pas entrer, s'ils ignorent par exemple de quel montant ces entreprises sont capables de diminuer leur prix en réponse.

Source : *Principes d'économie moderne*, STIGLITZ Joseph, WALSH Carl, LAFAY Jean-Dominique, (3^{ème} édition) 2007.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

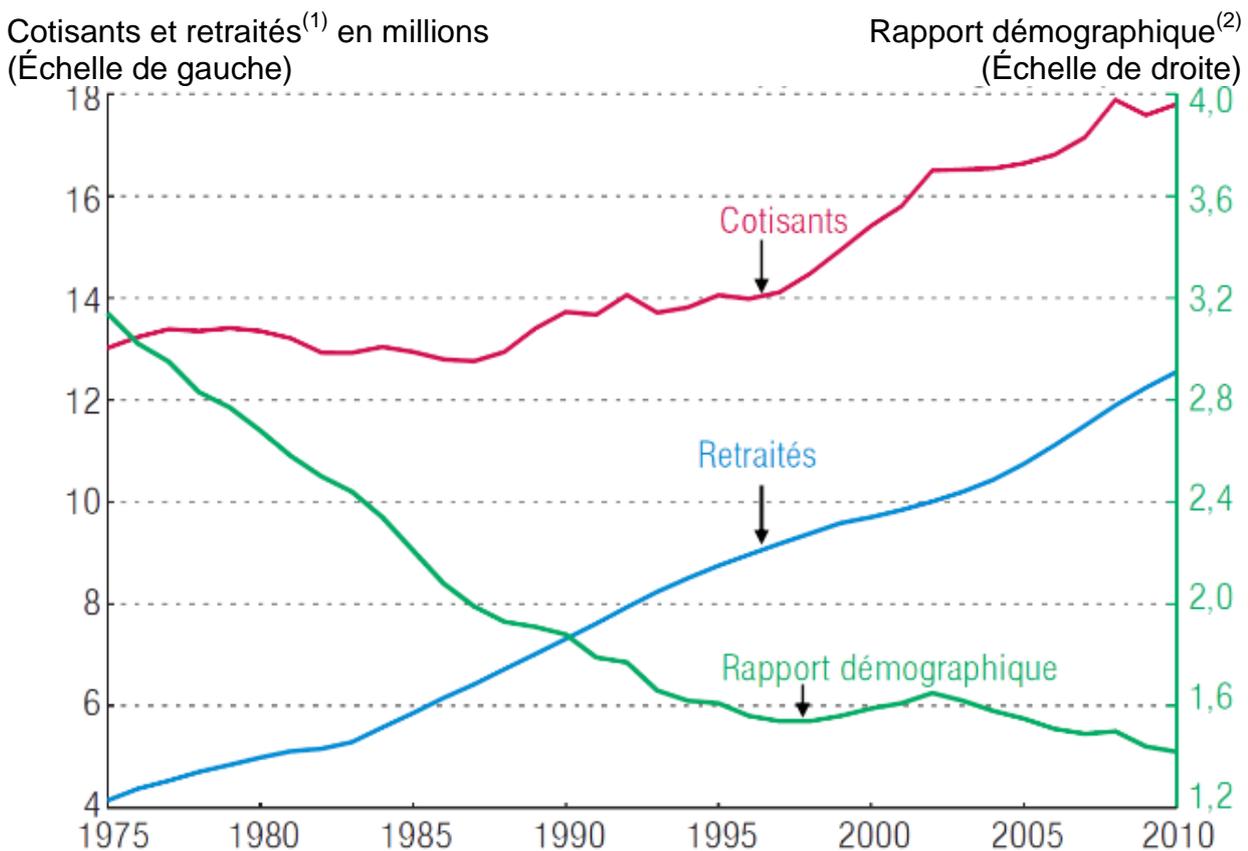
Ce sujet comporte deux documents.

SUJET B

Quel est l'impact des variables démographiques sur le régime de retraite par répartition en France ?

DOCUMENT 1

Cotisants, retraités et rapport démographique du régime général



(1) Effectifs au 31 décembre jusqu'en 1981, au 1^{er} juillet à partir de 1982.

(2) Nombre de cotisants rapportés au nombre de retraités.

Champ : France métropolitaine.

Source : INSEE, Tableaux de l'économie française, édition 2012.

DOCUMENT 2

Les politiques menées au cours des vingt dernières années ont toutes visé la limitation des dépenses publiques de retraite. Ces réformes ont été décidées pour faire face au vieillissement de la population, et notamment à l'allongement de la durée de vie. Elles imposent un choix entre toucher des retraites plus basses plus longtemps ou bien travailler plus longtemps (et épargner) pour toucher des retraites plus élevées. Une autre solution – cotiser plus pour garantir des retraites de même niveau plus longtemps – semble avoir été exclue pour des raisons économiques.

La baisse programmée des retraites publiques financées en répartition va sans doute impliquer à terme un retour de la pauvreté et des inégalités fortes chez les personnes âgées. [...]

Pour ceux qui en ont les moyens, cette baisse des retraites publiques appelle un complément par des retraites privées financées en capitalisation. Elles sont censées mieux résister au déséquilibre démographique. En tout cas, elles permettent au Gouvernement de faire porter sur la sphère privée les conséquences du choc démographique à venir.

Source : *La réforme des retraites*, PALIER Bruno, 2012.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte deux documents.

SUJET A

Quelles sont les places respectives des trois figures de la démocratie, dont la démocratie délibérative, dans le système politique démocratique en France ?

DOCUMENT 1

Les jurys de citoyens et autres conférences de consensus se sont répandus [...]. Selon un modèle inspiré des jurys d'assises, un groupe de citoyens [...] est tiré au sort [...]. Une information sur les enjeux techniques et/ou politiques de la controverse leur est dispensée en amont du processus. L'instance [...] est amenée ensuite à auditionner les parties en conflit ou les tenants des projets à débattre puis à délibérer. [...] La délibération du jury ne débouche que sur un avis qui ne lie pas l'autorité organisatrice, même si celle-ci risque sa crédibilité si elle ignore purement et simplement le résultat des travaux de la commission qu'elle a mis en place. [...] Une seule expérience de ce type a pour l'instant vu le jour en France : la « conférence de citoyens »⁽¹⁾ sur les OGM⁽²⁾ organisée en 1998 par l'office parlementaire des choix scientifiques. Pour les instances locales ou nationales qui les mettent en œuvre, de tels instruments peuvent tout aussi bien servir d'outil managérial d'aide à la décision, pointant les zones de résistance à certaines politiques, que de prétexte à l'ouverture d'un débat élargi à l'ensemble de la population et relayé par les médias sur une question controversée.

Source : « L'impératif délibératif », *Politix*, n°57, BLONDIAUX Loïc, SINTOMER Yves, 2002.

(1) « Conférence de citoyens » équivaut à conférence de consensus.

(2) Organismes génétiquement modifiés.

DOCUMENT 2

Les résultats électoraux des référendums⁽¹⁾ en France depuis 1958

Question	Date	Pourcentage d'abstention par rapport aux inscrits	Pourcentage de « Oui » par rapport aux suffrages exprimés
Constitution de la V ^e République	28 sept. 1958	19,4	82,6
Autodétermination et organisation des pouvoirs publics en Algérie	8 jan. 1961	26,2	75,0
Indépendance de l'Algérie et pouvoirs législatifs extraordinaires (Accords d'Evian)	8 avr. 1962	24,7	90,8
Election au suffrage universel direct du Président de la République	28 oct. 1962	23,0	62,3
Réforme du Sénat et création des régions	27 avr. 1969	19,9	47,6
Elargissement du Marché Commun	23 avr. 1972	39,8	68,3
Autodétermination de la Nouvelle-Calédonie (Accords de Matignon)	6 nov. 1988	63,1	80,0
Traité de Maastricht	20 sept. 1992	30,2	51,0
Réduction du mandat présidentiel à cinq ans	24 sept. 2000	69,8	73,0

Source : « Les référendums en France sous la V^e république. », *Revue internationale de politique comparée*, DOLEZ Bernard et al., 1/2003.

(1) Référendum : vote par lequel les électeurs sont appelés à se prononcer par « oui » ou par « non » sur une décision politique.

Note : Le 29 mai 2005 a eu lieu un référendum sur la ratification du traité établissant une constitution pour l'Union européenne. Le pourcentage d'abstention par rapport aux inscrits a été de 30,63%, le pourcentage de oui par rapport aux suffrages exprimés a été de 45,33% (source : Ministère de l'Intérieur).

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte deux documents.

SUJET B

Montrez que la participation politique repose aujourd'hui sur des répertoires d'action politique variés.

DOCUMENT 1

Dans un contexte de fortes attentes vis-à-vis de la politique, mais d'émancipation vis-à-vis des idéologies⁽¹⁾ et partis traditionnels, des citoyens informés et compétents sont prêts à se mobiliser autour de grands enjeux (solidarité, exclusion, chômage, inégalités...). [...]

Dans cette « nouvelle politique », dans ce nouvel engagement politique qui se dessine, deux processus lourds sont à l'œuvre. D'une part, le répertoire d'action des citoyens s'est considérablement ouvert, allant de la réponse à un sondage à l'engagement protestataire dans une manifestation violente, en passant par toute la palette des engagements intermédiaires. [...]

D'autre part, [...] la crise de l'engagement reflète l'inadaptation des structures de participation existantes à la tendance croissante à l'individuation⁽²⁾. [...] L'engagement militant, sans disparaître, laisse davantage de place à [...] « des individus déliés de leurs appartenances, valorisant des ressources personnelles, se mobilisant ponctuellement sur des objectifs limités pour une durée déterminée, privilégiant l'action directe et l'efficacité immédiate même restreinte »⁽³⁾.

Source : « Les renouveaux de l'action politique », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 60, PERRINEAU Pascal, 1998.

(1) Idéologies : systèmes d'idées reflétant une vision du monde.

(2) Individuation : perte de l'influence des groupes dans les choix individuels.

(3) ION Jacques, sociologue.

DOCUMENT 2

Les formes des pratiques politiques sur Internet (en %) ⁽¹⁾

Je vais vous citer un certain nombre de choses que l'on peut faire sur Internet. Pour chacune d'elle, pouvez-vous me dire s'il vous est déjà arrivé de la faire sur Internet ?

	Non, et je ne pense pas le faire à l'avenir	Non, mais cela pourrait m'arriver	Oui, quelquefois	Oui, souvent
Signer une pétition en ligne	46	29	21	4
Consulter le site Internet d'un parti politique	57	22	19	2
Transférer des informations, des liens ou des fichiers qui traitent de sujets politiques à votre entourage	68	15	14	3
Visiter le site ou le blog d'une personnalité politique	60	24	15	1
Commenter l'actualité politique sur un site d'information ou un blog par exemple	69	20	9	2
Participer à des forums de discussion politique	73	21	4	1
Publier des contenus politiques sur un média social, un réseau social ou un blog	83	12	4	0
Faire la promotion d'une personnalité politique ou d'un parti sur un site, un blog ou un réseau social	83	14	2	1

Source : d'après le baromètre des usages sociaux et politiques du web, Temps réels/TNS Sofres, sondage réalisé auprès d'un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, septembre 2009.

(1) La somme ne fait pas 100% du fait des arrondis.